

Zeitschrift: Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari

Herausgeber: Société suisse des traditions populaires

Band: 47 (1957)

Artikel: La fête de mai à Môtiers (Neuchâtel)

Autor: Thiébaud, Pierre

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1005579>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La fête de mai à Môtiers (Neuchâtel)

par *Pierre Thiébaud*, Môtiers

Les vieilles familles de Môtiers conservèrent longtemps certaines coutumes et traditions. En voici une qui provient des fêtes de mai d'autrefois.

Le premier dimanche du mois de mai, les parents se rendaient avec leurs enfants dans les bois au-dessus du village et cherchaient des branches de «foyard». Si les feuilles étaient écloses, on déclarait que les garçons «avaient gagné» et – signe de mépris sans doute – que les filles étaient «sur le fumier». Dans le cas contraire, nos camarades filles se moquaient de nous et nous envoyaient à notre tour «sur le fumier».

Le soir, chaque famille revenait à la maison et les mamans préparaient les fameuses «croûtes dorées». Pendant toute mon enfance, nous avons pratiqué cette coutume. Le samedi, nous nous rendions chez le boulanger et nous achetions les pains pour la confection des «croûtes dorées»: pains ronds ou longs, dorés, préparés spécialement.

Pendant que sur le «potager», comme on appelle chez nous le fourneau, la graisse se chauffait dans une poêle, on brisait des œufs dans une bassine en terre. On y mélangeait de la farine et du lait. Le pain était coupé en tranches qu'on trempait dans le «guêlon», c'est-à-dire dans ce mélange, avant de les mettre dans la graisse bouillante. Bientôt on pouvait retirer de la poêle une appétissante «croûte dorée» qu'on saupoudrait d'un mélange de sucre fin et de cannelle et qu'on gardait au chaud, sur un plat, dans le four. Quand on en avait préparé une bonne pile, on se mettait à souper. Il restait toujours quelques «croûtes dorées» que nous emportions le lendemain à l'école. A la récréation, nombreux étaient les écoliers qui mangeaient leurs «croûtes dorées».

Les années ont passé en emportant les vieilles traditions. Depuis la dernière guerre, les boulangers ne préparent plus les pains spéciaux et les familles ont cessé de se régaler de croûtes dorées le premier dimanche de mai.

*

Ces traditions de famille sont les derniers souvenirs de la fête de mai qui, pendant la première moitié du XIX^e siècle, était encore célébrée à Môtiers avec une certaine ampleur. Nous en reproduisons ici la description que nous a laissée le pasteur Ed. Quartier-la-Tente¹. Réd.

La fête de mai eut son heure de gloire. L'éclosion du hêtre appelé le «mai» avait pour la jeunesse une grande importance. S'il était ouvert le premier

¹ Ed. Quartier-la-Tente, Le Canton de Neuchâtel, III: Le Val-de-Travers, Neuchâtel 1893-1895, p. 392. Sur la source de Quartier-la-Tente, voir Folklore suisse, t. 27 (1937), p. 21.

dimanche du mois, les garçons avaient «gagné le mai», sinon c'étaient les filles. Lorsque le printemps était précoce et que la montagne se couvrait de bourgeons, on décidait que l'année méritait «un mai» et la fête s'organisait. Le cortège se formait au sortir du culte du dimanche sur la place du village; filles et garçons, dans les costumes les plus variés, allaient en ordre, musique en tête, chercher les «fous», garçons masqués, chargés de la collecte. L'«époux et l'épouse de mai» marchaient en avant, les enfants suivaient deux à deux et annonçaient partout que le printemps était revenu, en chantant la chanson de mai dont voici quelques couplets²:

Voici les enfants de Môtiers
Qui viennent vous annoncer
Que l'on voit déjà verdier le mai
Sur les côtes élevées
Et que tout nous promet
Une fertile année.

Le froid, la neige, les glaçons
Quittent notre horizon;
Le soleil par son doux retour
Ranime la nature
Et la campagne à son tour
Se pare de verdure.

Quantité de gens généreux
Nous ont donné des œufs
Avec force beurre et argent
Nous allons faire fête
Priant vos jeunes gens
De bien vouloir en être.

La dernière fête de mai eut lieu à Môtiers en 1848 et l'on ajouta aux refrains:

N'oublions pas non plus de chanter
De 48 le printemps fortuné
Car c'est à lui que nous devons
La liberté, le bonheur!
A notre antique chanson
Joignons un couplet d'honneur!

² Une version plus complète, avec mélodie, figure dans A. Rossat – E. Piguët, Les chansons populaires recueillies dans la Suisse romande, tome II/1, p. 100. La musique permet de corriger le 4^e vers de la première strophe (il faut lire «Aux côtes élevées») et elle met en lumière le rythme boiteux de la strophe ajoutée en 1848 pour fêter la révolution.

Après le cortège avait lieu le festin dans le «grand poêle (chambre) de la maison de ville» et la journée se finissait au son de la musique: les jeunes dansaient jusqu'au moment où, fatigués et endormis, ils cédaient la place aux aînés.

On ne croit plus aux fantômes

par *Auguste Piguet*, Le Sentier

Fantômes, revenants, réapparition de défunts, autant d'expressions désuètes pour la génération actuelle. Nul n'y croit plus. Or, une série d'anecdotes se chargent de nous montrer combien nos devanciers, à la Vallée de Joux, prenaient la chose au sérieux.

La plus ancienne tradition relative à un fantôme qui me soit parvenue, remonte à l'époque bernoise. Au hameau des Piguet-Dessus, tout le monde passait par des transes affreuses. Au «sourd de la nuit» (entre minuit et quatre heures du matin), un être fantastique, vêtu de blanc, secouait les portes en hurlant, faisait retentir un cliquetis de chaînes. Ce tintamarre lugubre réveillait parents et enfants. On n'y tenait plus. Inopinément un coup de feu retentit. Tout rentra dans le silence. Au matin, on releva le cadavre d'un habitant d'un hameau voisin. En vain la justice enquêta. Nul ne consentit à vendre le tireur-sauveteur. On prétendit que le fantôme s'était bagarré avec un certain Bourguignon malfamé, que les hommes des Piguet-Dessus étaient hors de cause. La raide justice de Berne finit par fermer les yeux.

Grande effervescence dans la commune du Lieu, vers 1830! Un revenant faisait apparition chaque nuit au hameau de Fontaine-aux-Allemands. Le spectre, affublé d'un linceul et chargé de chaînes, faisait, nombre de fois, le tour d'un certain puits. Longtemps, ce troublant spectacle s'observa de loin. Enfin quelques jeunes gens courageux résolurent de tirer la chose au clair. Ils s'attaquèrent au spectre et identifièrent un individu de la région. Le rusé compère pensait ainsi discréditer maison et domaine voisins de façon à les acquérir à meilleur compte.

Non loin de là, le chalet de Combenoire passait également pour hanté. Un habitant de ce hameau se refusa, sa longue vie durant, à remettre les pieds au chalet en question, convaincu qu'il y avait aperçu l'âme de son père.

En plein village du Lieu, la voix accusatrice d'un esprit retentissait, nuit après nuit. Elle reprochait au propriétaire de la maison une indécatesse autrefois commise, lui enjoignant de restituer l'objet du larcin: certaine pièce de pâturage. On ne parvint jamais à mettre la main sur le pseudo-revenant. La ferme en question ayant flambé lors du grand incendie de 1856, la famille ne voulut à aucun prix reconstruire sur l'emplacement d'un bâtiment hanté.